

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 29 AVRIL 2014 À 18 HEURES 30

N° 4 - 76 / 2014 : CRÉATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES À CARACTÈRE PERMANENT ET ÉLECTION DES MEMBRES

L'An Deux Mille Quatorze, le 29 avril 2014

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 29 avril 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Delphine DESHAIES-GALINIE

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (procuration de Naïma MARENGO), Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU, Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PÉREZ, Steve JACKSON, Marie-Louise AT, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric ESQUEVIN, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Élodie NADJAR (Pouvoir de Patrice BEDIER), Fabien LACOSTE, Dominique MAS (Pouvoir de Roland FOISSAC), Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Delphine MAILLET-RIGOLET, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Martine ALRAN-REY, Jacques ROUSSEL, Alain COURTY, Thérèse BEAUCOURT, Rino GATEFIN, Jean-Charles BALARDY.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Patrice BEDIER, Roland FOISSAC, Hélène MALAQUIN.

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Albert SARMAN, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 53

Votants : 50

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 AVRIL 2014**N° 4 - 76 / 2014 : CRÉATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES À CARACTÈRE PERMANENT ET ÉLECTION DES MEMBRES**

Pilote : Direction Générale des Services / affaires juridiques et marchés publics

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur,

La commission d'appel d'offres est une commission obligatoire, à caractère permanent.

Elle est appelée à prendre des décisions dans la plupart des procédures de marché public formalisées (appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négocié, ..). Elle est chargée :

- D'éliminer les offres inappropriées ainsi que les offres irrégulières ou inacceptables
- De classer les offres
- De choisir l'offre économiquement la plus avantageuse
- Eventuellement, de déclarer l'appel d'offres sans suite ou infructueux et de choisir le type de procédure à mettre en œuvre lorsque l'appel d'offres est déclaré infructueux.

Elle peut aussi avoir à donner un avis notamment pour la passation des avenants supérieurs à 5%.

Conformément à l'Article 22 du code des marchés publics, la commission d'appel d'offres constituée par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est composée du président ou de son représentant permanent, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Je vous précise que peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission d'appel d'offres, un ou plusieurs membres du service technique compétent du pouvoir adjudicateur, des personnalités désignées par le président de la commission en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la consultation ou en matière de marchés publics.

Peuvent également participer lorsqu'ils y sont invités par le président de la commission d'appel d'offres, le comptable public et un représentant du service en charge de la concurrence peuvent participer, avec voix consultative.

La présidence de cette commission est assurée de droit, par le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant permanent.

Il convient de procéder, à bulletins secrets, à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Les listes candidates suivantes ont été recueillies :

Liste A

Jacques ROYER
Eric GUILLAUMIN
Patrick BETEILLE
Sarah LAURENS
Thierry DUFOUR
Anne-Marie ROSE
France GERBAL MEDALLE
Delphine DESHAIES-GALINIE
Emmanuelle PIERRY
Dominique SANCHEZ

Liste B

Madame Elodie NADJAR
Céline TAFELSKI
Michel MARTY
Gérard POUJADE

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics,

VU le procès-verbal d'élection ci-annexé,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AU VOTE, À BULLETINS SECRETS,**DIT QUE SONT ELUS** à la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires :

Jacques ROYER
Eric GUILLAUMIN
Patrick BETEILLE
Sarah LAURENS
Elodie NADJAR

Suppléants :

Thierry DUFOUR
Anne-Marie ROSE
France GERBAL MEDALLE
Delphine DESHAIES-GALINIE
Céline TAFELSKI

Pour extrait conforme,
Fait le 29 avril 2014,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

REÇU LE
06 MAI 2014
PREFECTURE DU TARN

PUBLIE LE
- 7 MAI 2014